Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 11

Rubrik: Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Activité des Sociétés Suisses en France

BORDEAUX

GATEAU GEANT POUR LES VINGT ANNEES BORDELAISES DU CONSUL GENERAL DE SUISSE, M. A. BERTHOD

(*Sud-Ouest* du 23-10-66)

Récemment, les Suisses de la région du Sud-Ouest entouraient à la Maison suisse, rue Leberthon, M. Alfred-Georges Berthod, consul général de Suisse à Bordeaux, pour fêter le vingtième anniversaire de la prise de fonction dans la capitale de l'Aquitaine, de celui qui est, depuis 1951, le doyen du corps consulaire.

Au déjeuner, qui fut servi à cette occasion, les différentes associations suisses de la région étaient présentes avec M. Hermann Zryd, président de la Société helvétique de bienfaisance de Toulouse, et Mme ; M. Willy Jeanneret, président du Club helvétique de la Côte Basque et Biarritz, et Mme ; M. l'abbé Alfred Portmann, curé de Galagian, président du Cercle suisse de Lot-et-Garonne et du Gers, et de nombreux membres de ces cercles et clubs, et une délégation des prisonniers de guerre internés en Suisse.

On remarquait également la présence, auprès de M., Mme et Mlle Berthod, de M. Maurice Porte, président d'honneur du club suisse de Bordeaux, donateur de la Maison suisse, venu spécialement de Genève ; M. Haechler, président d'honneur de la Société de bienfaisance de Bordeaux ; MM. Multer, Morax, présidents d'honneur du Club suisse de Bordeaux..., sans oublier, bien entendu, M. le président du Club de Bordeaux, M. Belvisotti, et Mme ; M. Vuffray, vice-consul, et Mme, etc.

Au dessert, après que M. Berthod eut soufflé le gâteau aux vingt bougies, le président Belvisotti, M. l'abbé Pormann, M. Jeanneret, M. Zryd, M. Michot, M. Porte ont souligné l'œuvre immense accomplie depuis son arrivée en 1946, tant au point de vue administratif qu'artistique, littéraire... et sur le plan de l'aide et des conseils.

M. Berthod a dit combien il était touché de cette manifestation faite en son honneur.

Il a énuméré — et cette énumération constituait un magnifique bilan, combien bénéficiaire ! — les réalisations faites sur l'initiative du consulat depuis son arrivée à Bordeaux et dans tous les domaines.

De gentilles petites filles, Lise et Anne Duperthuis, et Catherine Vuffray, lui ont ensuite remis des cadeaux : un livre sur Bordeaux et une paire de chandeliers d'argent, ainsi qu'une gerbe de fleurs à Mme Berthod, au nom du Club de Bordeaux ; une panière de fruits et vins par le Club du Lot-et-Garonne ; un yoko-garbi, au nom du Club basque ; un livre sur Toulouse, offert par le Club de Toulouse.

De son côté, M. Berthod à rendu hommage à M. Michot pour l'aide qu'il a apporté aux Suisses de la région, dans le domaine artistique, notamment, et lui a remis — faute de décorations qui n'existent pas en Suisse — l'insigne des « Suisses à l'étranger » et un ouvrage sur les arts graphiques suisses.

★ ★ ★

FESCHES LE CHATEL

A l'occasion du Jeûne fédéral le Président de la Santé suisse M. Voisard avait convié ses sociétaires au restaurant du Cheval-Blanc à Dampierre-les-Bois.

Une cinquantaine de personnes avaient répondu à son appel. Ce ne fut pas spécialement un jeûne, mais la grande satisfaction de se réunir entre compatriotes, toujours très attachés à leur patrie.

Le Président rappela toute l'importance de la votation du mois d'octobre en faveur d'une cinquième Suisse. Les Suisses à l'étranger seront ainsi mieux placés pour présenter leurs doléances ou leurs vœux.

De passage à Berne, au mois d'août MM. Voisard et Cramatte, rendirent visite au Palais fédéral, à M. le Ministre Micheli ainsi qu'à M. Müller, directeur du secrétariat des Suisses à l'étranger. Ils sont d'ailleurs enchantés de l'accueil qui leur a été réservé.

Cette journée se termina dans la bonne humeur générale.

★ ★ ★

LA CINQUIÈME SUISSE

UN PEU D'HELVETIE EN PROVENCE

Ce n'est pas uniquement de la Maison Suisse de Marseille dont nous voulons parler et qui est située en plein centre de Marseille au n° 7 de la rue d'Arcole.

Cette maison de 4 étages abrite les bureaux du Consulat général de Suisse, de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de commerce suisse en France et est aussi le siège des différentes Sociétés suisses qui sont groupées sous le patronage de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille.

Cet immeuble fut acheté en 1924 par des compatriotes résidant à Marseille et sous l'impulsion de M. Georges Angst et de M. le Consul Leuba, qui créèrent la Société Immobilière de la Maison Suisse (S.I.M.S.).

Les noms des fondateurs et donateurs sont gravés sur la grande table, chaises et bancs qui garnissent la « Stübli » (Salle Consul Leuba) au premier étage. A côté fut aménagée une grande salle de réunion (Salle Consul Angst). Sur le même palier, une autre salle fut mise à la disposition du Cercle Helvétique et où se tiennent les réunions des différents Comités

— il y a aussi une bibliothèque et un bar avec cuisine.

A l'entresol, une salle est mise à la disposition du Groupe des jeunes Suisses de Marseille et on y trouve également les bureaux de la Société suisse de bienfaisance.

Les deuxième et troisième étages sont occupés par les bureaux du Consulat général et le Secrétariat de la Chambre de commerce suisse.

Tous ces locaux furent mis à la disposition de la Colonie suisse de Marseille en 1925.

⁂

Un autre coin d'Helvétie en Provence est une oasis de verdure : « Les Charmerettes » sis au Cabot, traverse Alexis Breysse, dans la banlieue, à quelques kilomètres du centre de la ville.

Il s'agit d'un magnifique domaine, d'une superficie de près de 4 hectares, avec des arbres séculaires de différentes essences et un grand bassin où surnagent les nénuphars.

Ce parc abrite le Foyer Helvétique qui est une maison de repos pour les anciens. C'est une ancienne maison de campagne qui a été aménagée et qui compte 18 chambres plus salle à manger et salon avec postes de radio et de télévision. Toutes les chambres sont continuellement occupées par des personnes âgées d'origine suisse ayant habité Marseille ou les environs pendant plusieurs années.

C'est une vraie maison de repos pour les anciens dont les revenus sont modestes.

Cet établissement est administré par un Comité, sous l'égide de la Société suisse de bienfaisance de Marseille.

Ce domaine fut acquis en 1927, grâce à la grande générosité de différents donateurs, notamment de M. Zollinger négociant à Alep (Syrie) qui était venu se retirer à Marseille et à la famille de Mme F. E. Angst-Dorrepaal, mère de notre ancien Consul et dont l'épouse, Mme Vve Georges Angst, continue encore à l'heure actuelle, malgré son grand âge, à soutenir moralement et financièrement le Foyer Helvétique.

En 1929, il s'est constitué la Fondation Angst-Dorrepaal sous le nom d' « Helvetia-Massilia » dont le but est de soutenir le Foyer Helvétique et l'Eglise Protestante suisse sise 15, rue Bel-Air à Marseille.

Pendant ces dernières années, de notables améliorations furent apportées au Foyer Helvétique : chauffage central avec chaudière à mazout, aménagement de la cuisine, remise en état des bassins dans le parc, élagage et abattage d'arbres morts à la suite du gel de l'hiver 1956.

Au début de 1966, grâce à une généreuse subvention de la « Fondation pour les Suisses à l'étranger », nous avons pu installer l'eau chaude courante dans toutes les chambres, à la grande satisfaction de nos pensionnaires.

Il y a encore pas mal de travaux à exécuter pendant les mois et années à venir et cela selon les possibilités financières : canalisation d'eau filtrée sous pression, raccordement à l'égoût, réfection des murs de clôture qui tombent en ruine, etc...

Depuis 1955, cette campagne abrite la Société suisse « Les Amis du Grütli » qui a très gentiment agencé le petit bâtiment qui servait autrefois de logement au gardien de la propriété. Dans une partie du parc qui lui est réservée et qui ne gêne en rien, au contraire, les pensionnaires du Foyer, cette Société a agrandi le pavillon, a installé des places de jeux pour petits et grands, boules, quilles, balançoires, hand-ball, etc..., où les familles des sociétaires et leurs amis peuvent venir pique-niquer en plein air, sous de frais ombrages, les dimanches et jours de fête.

Marseille, septembre 1966, Première année de la Cinquième Suisse.

P. HOFFMEYER,
Président du Foyer Helvétique.

★ ★ ★

NANCY

L'année dernière, la Société suisse de Nancy, fêtait son 90e anniversaire. Malgré ce grand âge, elle n'est pas encore près de mourir et vient de prouver sa volonté de survivre. Pour parer au vieillissement et à la diminution de ses effectifs, elle vient de se transformer en Société Suisse-France et réaliser, ainsi une sorte d'intégration fort à la mode. Intégration déjà effective dans de nombreux cas, par le mariage de nos compatriotes avec un Français ou une Française.

Les statuts de la nouvelle Société ont été élaborés avec l'accord des autorités Helvétiques et Françaises. Ils permettent maintenant d'accueillir comme membres actifs et au Comité nos amis français. Mais la majorité, au Comité, reste obligatoirement suisse et le bureau est constitué par des Suisses 100 %.

L'Assemblée constitutive de la nouvelle Société s'est tenue le 18 septembre, sous la présidence de M. Guibert, Consul de Suisse à Strasbourg.

Après l'élection du Comité, dans lequel sont entrés deux Français, l'ancien bureau a été réélu à l'unanimité, à savoir :

Président : M. J.-J. Fluckiger.
Vice-Président : M. E. Cornaz.
Secrétaire : M. P. Jequier.
Trésorier : M. R. Michel.

Une commission des Fêtes, présidée par M. Charles Moser, est chargée d'organiser de fréquentes réunions. Tous les mois, pendant la mauvaise saison : concours de belote-loto, deux soirées choucroute puis plus tard excursions, sorties champêtres avec pique-nique, sans omettre deux Assemblées générales et la célébration de la fête nationale.

Un président dynamique, un Comité vigilant, préparent un bel avenir à la nouvelle Société au sein de laquelle régneront toujours l'esprit suisse et le culte de la patrie.

★ ★ ★

PARIS

UNE DATE A RETENIR
DES MAINTENANT !
4 FEVRIER 1967

Il fût un temps heureux, entre les deux guerres, où de nombreuses Sociétés suisses de Paris organisèrent, à tour de rôle, une soirée, avec

ou sans bal de nuit, manifestations traditionnelles et toujours bien accueillies. Il est vrai que les Suisses établis dans notre région étaient très nombreux à cette époque.

A peine la seconde guerre mondiale terminée, quelques-unes de nos Sociétés reprenaient cette belle tradition et nos compatriotes étaient alors très heureux de se retrouver ainsi, après une longue et terrible période de souffrances, de restrictions et d'interdictions de toutes sortes. Souvenons-nous tout simplement des belles fêtes des centenaires de l'Harmonie suisse et de la Société suisse de gymnastique, et des cinquantenaires de l'Union sportive suisse et de la Société suisse de tir.

Notre Maison suisse de Retraite, nouvellement installée, a, elle aussi, célébré son centenaire dans le magnifique cadre du domaine d'Issy-les-Moulineaux.

Depuis de longues années déjà, la Colonie suisse de Paris, jadis très importante et prospère, voit diminuer ses effectifs d'une façon inquiétante, à la suite de nombreux retours, de compatriotes en Suisse et du vieillissement quasi général de nos Sociétés qui souffrent de l'absence presque totale de nouveaux membres. Nos jeunes compatriotes demeurant en Suisse ne sont plus tentés par un séjour plus ou moins prolongé à Paris, alors que, il n'y a pas tellement longtemps, on se faisait un point d'honneur de faire un stage en France. Ce n'est certes pas ici la place pour chercher et trouver la raison de cet état de choses. Néanmoins, l'absence quasi totale de jeunes compatriotes met dangereusement en question l'existence même de nos Sociétés jadis si prospères.

En dépit de toutes sortes de difficultés, deux de nos Sociétés ont néanmoins pris la louable décision de se manifester à nouveau. L'harmonie suisse de Paris et l'Union chorale suisse vont, une nouvelle fois, organiser ensemble un concert suivi de bal ; cette fête, qui promet d'ores et déjà d'être belle, aura lieu le dimanche, 4 février 1967, à la Mairie du 14e arrondissement, en matinée ; le concert débutera à 15 h et le public aura la possibilité de se restaurer, avant le début du bal animé par un excellent orchestre qui viendra spécialement de Suisse. Les danseurs pourront se donner à cœur joie à leur sport favori jusqu'à 23 heures, et tout le monde pourra rentrer facilement après avoir passé quelques heures dans la joie et dans l'amitié. Un pressant appel s'adresse aux jeunes pour qu'ils viennent en très grand nombre ; ils trouveront un accueil cordial, amical et pourront ainsi mieux se connaître et cultiver un peu le traditionnel esprit helvétique.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette manifestation en donnant, en temps utile, plus de détails, notamment en ce qui concerne la partie musicale et folklorique de la fête.

W. F. M.

★ ★ ★

Le Service de presse et des relations culturelles de l'Ambassade de Suisse à Paris attire votre attention sur l'exposition suisse qui se tient au Musée National d'Art Moderne :

— du 22 octobre au 31 décembre 1966 : exposition « Kemeny ».

Par ailleurs, Walter Jonas a représenté la Suisse à l'exposition du Groupe International d'Architecture Prospective, présentée à la Galerie Arnaud, 212, boul. Saint-Germain, Paris 7e, du 6 octobre au 5 novembre 1966.

★ ★ ★

CAMP D'HIVER 1966/1967

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26, 3.000 Berne, annonce que les Camps d'hiver 1966/1967, réservés aux jeunes Suisses (jeunes filles et jeunes garçons) de 16 à 24 ans, à l'exception du camp I, qui est réservé aux étudiants et étudiantes de 16 à 20 ans, se dérouleront comme suit :

— Camp I : à la Riederalp (Valais) du 26 décembre 1966 au 4 janvier 1967.

— Camp II : à la Riederalp (Valais) du 6 mars 1967 au 16 mars 1967.

— Camp III à Maloja (Grisons) du 27 mars 1967 au 6 avril 1967.

Il n'est possible de participer qu'à un seul camp.

Des leçons de ski seront régulièrement données en petits groupes selon les facultés de chacun. Le soir des distractions seront offertes par le camp : projections de films, discussions, jeux, etc.

Prix de participation : Fr. s. 120, (voyage et skilift à charge des participants).

Dates limites d'inscription : Camp I : 15 novembre 1966, Camp II : 15 janvier 1967, Camp III : 15 février 1967.

Nombre des participants : Le nombre des participants est limité. Les inscriptions seront acceptées d'après leur ordre d'arrivée.

Remarques : exceptionnellement, des skis peuvent être obtenus gratuitement tandis que l'équipement personnel doit être apporté par le participant.

Dans des cas très particuliers, une demande de réduction de prix pour les camps sera acceptée si elle est confirmée par le Consulat.

Les formules d'inscription peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92-Issy-les-Moulineaux (642-91-09)

★ ★ ★

Prochainement, soit le 31 *janvier,* sous les auspices du Comité Central des Sociétés suisses de Paris :

SOIRÉE VALAISANNE

Avec films aimablement communiqués par l'O.N.S.T. sur le Valais, et conférence de Pierrette Micheloud sur ce beau canton cher à notre cœur.

Dans notre prochain numéro nous vous donnerons de plus amples détails concernant cette manifestation.